

Lyon, le 19 juin 2018

Page 1 / 4

La région signe sa nouvelle feuille de route de coopération avec le Québec

Etienne Blanc, 1^{er} Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Philippe Meunier, Vice-président délégué aux Partenariats internationaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Yannick NEUDER, Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation et aux fonds européens ont accueilli les 18 et 19 juin, une délégation québécoise conduite par Madame Line Beauchamp, Déléguée générale du Québec à Paris, Représentante personnelle du Premier ministre pour la francophonie.

A l'occasion de ce déplacement officiel, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Délégation générale du Québec à Paris ont signé leur « Feuille de route » de coopération pour la période 2018-2021. **Choissant ainsi de renouveler et de renforcer à l'échelle de la nouvelle grande région des liens construits depuis trente ans.**

La coopération de la Région Rhône-Alpes avec le Québec, initiée en 1989 par l'ouverture d'un bureau économique à Montréal a été officialisée en 1994 par la signature d'un 1^{er} Plan d'Action avec la **Délégation générale du Québec à Paris**, représentant du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et du gouvernement du Québec en France.

La Région Rhône-Alpes fut la 1^{ère} **Région française à s'inscrire dans une nouvelle forme de coopération** avec le Québec afin de marquer le rôle primordial des territoires dans le développement économique mutuel et la gestion des grands enjeux auxquels la France et le Québec sont confrontés.

La coopération menée entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec **est la plus importante en nombre d'acteurs mobilisés**, que ce soient les pôles, clusters, entreprises, les universités et grandes écoles ou encore les étudiants. Forte de cette tradition d'échanges, la Région a volontairement placé le Québec parmi les zones prioritaires de son action **de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises** et de son **Schéma du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** pour la période 2017-2021.

La « Feuille de route » de la coopération entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Délégation générale du Québec à Paris pour la période 2018-2021 :

Renouvelée pour une neuvième fois, cette « Feuille de route 2018-2021 » fixe les fondements et le cadre de la coopération entre le Québec et Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2018-2021. Elle en précise les orientations générales, les priorités thématiques et les actions concrètes à mener durant les 3 prochaines années.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Délégation générale du Québec ont l'ambition de **donner plus de force à leur collaboration** en ciblant mieux les partenaires et les mécanismes de coopération mis à leur disposition. Ils entendent accompagner et favoriser les échanges entre les acteurs de leurs territoires, aux premiers rangs desquels :

- ❖ Les pôles de compétitivités, les clusters, les grappes d'excellence ;
- ❖ Les entreprises, les chefs d'entreprises et les jeunes entrepreneurs ;
- ❖ Les réseaux économiques consulaires, les têtes de réseaux économiques ;
- ❖ Les universités, les grandes écoles et organismes de recherche ;
- ❖ Les étudiants, les doctorants, les apprentis et les lycéens
- ❖ Les partenaires associatifs ;
- ❖ Les intervenants culturels ;
- ❖ Les collectivités locales et territoriales.

Cette coopération privilégie l'économie, l'entrepreneuriat et l'environnement numérique. L'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi que la mobilité des étudiants, des doctorants et des apprentis sont des axes d'intervention prioritaires pour les trois prochaines années. La culture demeure un axe central de cette coopération et la Francophonie, une priorité transversale. Les partenaires entendent favoriser une politique francophone offensive dans le domaine économique en se saisissant des opportunités économiques qui s'offrent dans l'espace francophone.

« Le Québec et la France entretiennent une relation politique directe et privilégiée depuis plus de 50 ans. Nous avons développé de nombreux échanges dans tous les domaines d'intérêt pour nos deux peuples. Cette relation s'incarne dans des territoires, et depuis plus de 20 ans, nous développons avec la région Auvergne-Rhône-Alpes une coopération décentralisée dynamique et fructueuse. Cette coopération est régulièrement actualisée pour la rendre toujours plus efficiente, au profit de la création d'emplois, de l'innovation et de la qualité de nos enseignements. La jeunesse, notre relève, est au centre de ce dispositif car nous sommes mutuellement engagés à développer durablement nos territoires. Entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec, des liens robustes se sont tissés autour d'une coopération qui permet d'accroître l'attractivité et la prospérité de nos territoires respectifs. Ces dernières années, à la faveur d'une volonté commune et enthousiaste, notre partenariat s'est élargi et renforcé. Grâce à cette nouvelle feuille de route, la dynamique de nos échanges s'amplifiera encore davantage. » **Line Beauchamp, déléguée générale du Québec et représentante personnelle du premier ministre pour la Francophonie**



« Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cette coopération avec le Québec est à la fois l'une des plus anciennes, mais aussi l'une des plus importantes en nombre d'acteurs mobilisés et en actions engagées. Nos échanges avec le Québec, anciens, denses et multiples, s'inscrivent dans l'histoire de notre région. C'est une véritable relation de confiance qui s'est établie. C'est un atout extraordinaire, qui nous permet de travailler, d'échanger et d'avancer ensemble sur des sujets majeurs : économie, échanges universitaires, numérique, culture et francophonie. La Région Auvergne-Rhône-Alpes tient beaucoup à la force économique qui découle de notre langue et de nos valeurs communes ». **Etienne BLANC, Premier Vice-Président d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Pour **Yannick NEUDER, Vice-président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche, à l'Innovation et aux fonds européens**, qui suit spécifiquement le volet universitaire et scientifique de la coopération entre Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec, *« la Francophonie constitue un élément moteur de la coopération de notre Région avec le Québec, territoire prioritaire de mise en œuvre des orientations du Schéma régional du développement de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), pour la période 2018-2021. La signature de cette nouvelle feuille de route répond à notre objectif de renforcer nos échanges avec le Canada et de développer plus particulièrement nos liens avec ses territoires francophones dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. La mission au Québec d'une délégation de la Région en octobre 2017 avait notamment permis de développer les relations des universités de Lyon, Saint-Etienne, Grenoble et Clermont-Ferrand avec les universités de Montréal, Sherbrooke et Ottawa. La récente visite à Grenoble, en mai 2018, de la Conseillère scientifique en chef du Premier Ministre canadien, Mona NEMER, avait constitué l'occasion de démontrer tout le potentiel de notre territoire et de ses sites scientifiques emblématiques comme l'European Synchrotron Radiation Facility (ESRF) ou l'Institut Laue-Langevin (ILL). Nous souhaitons poursuivre notre coopération étroite avec le Québec dans les domaines scientifiques et universitaires au bénéfice de nos étudiants, de nos chercheurs et de nos territoires ».*



La coopération bilatérale entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec en quelques chiffres :

La coopération avec le Québec est l'une des plus importantes pour la Région en nombre d'acteurs mobilisés et en engagements budgétaires. A titre d'exemples :

- ✓ **825 étudiants** de la région ont poursuivi leurs études au Québec en 2017 grâce à une bourse de la Région ;
- ✓ **15 universités et grandes écoles** de la région ont développé des programmes de coopération interuniversitaires et d'échanges d'étudiants avec 9 établissements québécois ;
- ✓ En 2017, **25 projets de coopération universitaire et scientifique** ont été financés par la Région dans les secteurs de la santé et des sciences, de l'architecture, des sciences humaines et sociales ou encore des sciences de l'ingénieur ;
- ✓ Depuis 2016, **12 pôles de compétitivité et clusters** de la région ont poursuivi ou développé des programmes d'*interclustering*, des actions de coopération au bénéfice des entreprises et établissements membres, ou ont programmé des missions au Québec, soutenues dans le cadre des Plan de développement Internationaux (PDI) ;
- ✓ En 2017, **36 jeunes âgés de 18 à 35 ans** ont profité de programmes de mobilité dans le cadre du partenariat de la Région avec l'**Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ)**.
- ✓ **Le Centre Jacques Cartier (CJC)** : créé en 1984, le Centre Jacques Cartier est un acteur incontournable de la coopération internationale entre le Québec et Auvergne-Rhône-Alpes. Avec plus de **60 partenaires publics et privés** (<http://www.centrejacquescartier.com/nos-partenaires/>), la mission du CJC est de fédérer ses partenaires et d'optimiser une dynamique de réseau liée à l'innovation, d'accélérer les opportunités économiques ainsi que le rayonnement et l'attractivité des territoires. Le Centre est un des rares organismes francophones à rassembler annuellement les acteurs universitaires, économiques et institutionnels du Québec et d'Auvergne-Rhône-Alpes lors de trois jours de conférences et d'événements d'affaires : **les Entretiens Jacques Cartier (EJC)**. À ce jour, ce sont environ **15 000 conférenciers qui ont été accueillis depuis 30 éditions**. La 31^{ème} édition des EJC se déroulera en Auvergne-Rhône-Alpes du **12 au 14 novembre 2018** et la soirée de lancement sera accueillie et organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le lundi 12 novembre.

